



Le 22 mai 2015

Monsieur Philippe Couillard  
Premier Ministre du Québec  
Assemblée nationale du Québec  
Hôtel du Parlement  
1045, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Premier Ministre,

À notre réunion récente du conseil d'administration, l'Association canadienne des commissions/conseils scolaires (ACCCS) a discuté des plans de votre gouvernement d'éliminer les élections scolaires au Québec. Les dirigeants de partout dans le pays croient que cette proposition ne reconnaît pas le rôle important des commissions scolaires en tant que seule instance élue au suffrage universel ayant l'entière responsabilité de l'éducation de nos enfants, rôle que les commissions scolaires jouent avec succès depuis plus de 100 ans. Au nom de notre Association et de tous ses membres, je vous écris pour exprimer notre fort soutien pour le maintien de l'élection des commissaires d'école au Québec.

Monsieur Jeff Johnson, président du Conseil des ministres de l'Éducation, a reconnu lors de la publication des résultats de l'OCDE que nos élèves canadiens ont un taux de réussite exceptionnellement élevé et que le Canada se vante de « l'un des systèmes d'enseignement les plus équitables du monde – où les élèves réussissent indépendamment des antécédents socioéconomiques ». Reflétant manifestement les valeurs canadiennes, et faisant l'envie de nombreux pays, le Canada est considéré comme étant l'un des dix pays les plus performants constituant 80 % de l'économie mondiale et, dans certains cas, ce rendement exemplaire est autant plus évident parmi les élèves du Québec. Les commissaires de votre province gèrent un système scolaire reconnu comme un chef de file mondial de la réussite scolaire et de l'égalité des chances. Malgré les compressions budgétaires et les multiples défis, les commissions scolaires et leurs commissaires ont continué à démontrer leur gestion efficace des ressources en éducation dans les meilleurs intérêts des élèves et de l'ensemble de la population.

Les commissions scolaires ont une relation étroite avec leur population envers qui elles sont redevables. À titre de leaders en éducation à travers le pays, nous sommes très préoccupés par l'élimination continue de l'autorité des commissions scolaires élues localement et l'abolition du droit exclusif de chaque communauté de gérer et de contrôler son système scolaire. Le droit démocratique de choisir les représentants dont les décisions et actions sont en lien direct avec les besoins locaux en matière d'éducation est menacé.

À notre avis, le faible taux de participation aux élections scolaires ne signifie pas nécessairement un manque d'intérêt ou de mécontentement à l'égard du système actuel. Selon nous, le contrôle local établit un juste équilibre dans une bureaucratie centralisée qui souvent ne reflète pas la nature variée et diversifiée de nos communautés. De plus, on pourrait améliorer de façon mesurable les coûts et la participation aux élections scolaires au Québec, si celles-ci avaient lieu en même temps que les élections municipales comme c'est le cas dans tous les autres provinces.

Les commissaires élus consacrent beaucoup d'efforts à se rapprocher des communautés, à tenter d'établir l'équité pour tous ceux travaillant au sein et en dehors de la classe, à s'assurer que le point de vue et les besoins des enfants sont entendus. Leurs objectifs et priorités en matière d'éducation doivent demeurer constants devant les gouvernements, les ministres et les orientations stratégiques provinciales qui sont en perpétuel changement.



Les commissaires sont les interprètes et messagers des initiatives gouvernementales prévoyant et permettant aux citoyens de contribuer à la définition de moyens d'apprentissage au niveau local et à promouvoir et à défendre les intérêts des élèves et des communautés desservies.

Notre succès collectif en matière d'éducation est le fruit du travail acharné des enseignants et des cadres et de l'appui reçu de nos commissaires. Notre Association et ses membres à travers le Canada offrent des activités de perfectionnement et de formation continue afin d'améliorer la capacité des commissions scolaires de mieux gérer et d'avoir un impact positif sur nos élèves. Les commissions scolaires gouvernées par des élus représentent un modèle de gouvernance et de responsabilité locale qui fonctionne très bien.

Nous vous demandons fortement de reconsidérer votre proposition visant à éliminer les élections scolaires et de travailler de concert avec nos partenaires du Québec pour renforcer la voix et la prise de décision locale pour soutenir la réussite des élèves.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

La présidente,

Janet Foord  
L'Association canadienne des  
commissions/conseils scolaires

c.c.: M. François Blais, Ministre de l'Éducation,  
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR)  
Présidents et directeurs générales des associations des  
conseils scolaires provinciales et francophones  
CMEC

Ken Cameron  
President, Manitoba School  
Boards Association

Helen Clease  
President, Alberta School Boards  
Association

Connie Bailey  
President, Saskatchewan School  
Boards Association

Goronwy Price  
President, Newfoundland Labrador  
School Boards Association

Michael Barrett  
President, Ontario Public School  
Boards Association

Susan Ritchie  
President, Nova Scotia School  
Boards Association

David D'Aoust  
President, Quebec English  
School Boards Association

Teresa Rezsosoff  
President, British Columbia  
School Trustees Association

Robert Maddix  
Président, Fédération des  
commissions scolaires francophones

Josée Bouchard  
Présidente, Fédération des  
Commissions Scolaires du Québec